

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

PRESENTS : Olivier RACAULT, Nathalie PERRET, Jean-Michel VRILLON, Elisabeth AUGÉ, Véronique AVIGNON, Eric CABANÈS, Laurent CARRASCO, Laurent GAUTIER, Valérie LAUMONIER, Stéphane LAURON, Jean-Yves MARTINEAU, Jean-Michel VALADE, Brigitte VOLET

PROCURATIONS :

Cindy GATAUX à Olivier RACAULT

Sophie MEZERETTE à Jean-Michel VRILLON

Monsieur Jean-Michel VALADE été élu secrétaire de séance.

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L2121-22 du CGCT, « *le Conseil Municipal peut former, modifier ou supprimer des commissions chargées d'instruire les affaires qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres* ».

Lorsque ces commissions sont permanentes, elles sont constituées dès le début du mandat. Chaque commission est composée d'un certain nombre de membres, exclusivement des conseillers, désignés par le Conseil Municipal.

Le Maire est président de droit de ces commissions.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

DÉCIDE la création et la composition des commissions communales suivantes :

- Travaux – Urbanisme et Environnement – Voirie – Affaires agricoles
- Bulletin municipal – Internet – Communication
- Vie associative et manifestations – Affaires sociales
- Finances
- Ecole – Cantine scolaire

TRAVAUX – URBANISME et ENVIRONNEMENT – VOIRIE – AFFAIRES AGRICOLES

Jean-Michel VRILLON, Nathalie PERRET, Véronique AVIGNON, Laurent CARRASCO, Valérie LAUMONIER, Stéphane LAURON, Jean-Michel VALADE, Brigitte VOLET

BULLETIN MUNICIPAL – INTERNET - COMMUNICATION

Elisabeth AUGÉ, Véronique AVIGNON, Laurent CARRASCO, Cindy GATAUX, Stéphane LAURON, Jean-Yves MARTINEAU

VIE ASSOCIATIVE et MANIFESTATIONS – AFFAIRES SOCIALES

Nathalie PERRET, Elisabeth AUGÉ, Cindy GATAUX, Valérie LAUMONIER, Jean-Yves MARTINEAU, Sophie MEZERETTE

FINANCES

Jean-Michel VRILLON, Nathalie PERRET, Elisabeth AUGÉ, Véronique AVIGNON, Laurent GAUTIER, Jean-Yves MARTINEAU

ECOLE – CANTINE SCOLAIRE

Nathalie PERRET, Eric CABANÈS, Cindy GATAUX, Valérie LAUMONIER, Sophie MEZERETTE, Jean-Michel VALADE, Brigitte VOLET

COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1414-2 et L1411-5,

Considérant qu'il convient de désigner à bulletin secret les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres,

Considérant, que pour une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée par le maire, président et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal, après élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste, **désigne** les membres suivants :

Président :

- Olivier RACAULT

Membres titulaires :

- Jean-Michel VRILLON

- Nathalie PERRET

- Laurent CARRASCO

Membres suppléants :

- Brigitte VOLET

- Valérie LAUMONIER

- Laurent GAUTIER

Le Comptable public peut assister aux réunions de la commission d'appel d'offres avec voix consultative.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS

Monsieur le Maire rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L1650 du Code Général des Impôts, « *Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants* ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

PROPOSE la liste suivante des contribuables, en nombre double, appelés à siéger à la commission communale des impôts directs dont 12 (6 titulaires et 6 suppléants) seront désignés par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux.

Président :

Monsieur Olivier RACAULT, Maire

Membres :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Jean-Michel VRILLON	Elisabeth AUGÉ
Nathalie PERRET	Laurent CARRASCO
Véronique AVIGNON	Laurent GAUTIER
Stéphane LAURON	Guilain LEPAIN
Claude SIMIER	Brigitte VOLET
Jean-Michel VALADE	Jean-Claude COUTANT
Jean-Yves MARTINEAU	Sophie MEZERETTE
Valérie LAUMONIER	Eric CABANES
Patrick MAHOUDEAU	Cindy GATAUX
Maryse MARCHAIS	Philippe MORIN

Antoine SIMONEAU	Thierry LENOIR
Yvette MERCIER	Philippe BAN

ELECTIONS DES DÉLÉGUÉS DES DIFFÉRENTS SYNDICATS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les délégués des différents syndicats, dont la commune est membre, doivent être renouvelés à l'issue des élections municipales.

Il convient de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Conformément aux dispositions des articles L.5212-7, L.5711-1 et L.5721-2 modifiés, le choix du conseil municipal pourra porter uniquement sur l'un de ses membres.

SONT ÉLUS à l'unanimité des membres présents ou représentés, comme délégués qui représenteront la commune au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Montrichard (S.I.A.E.P Val de Cher) :

Jean-Michel VALADE	Conseiller municipal	Titulaire
Brigitte VOLET	Conseillère municipale	Suppléant

SONT ÉLUS à l'unanimité des membres présents ou représentés, comme délégués qui représenteront la commune au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de Montrichard (S.I.A.A.M) :

Brigitte VOLET	Conseillère municipale	Titulaire
Jean-Michel VALADE	Conseiller municipal	Suppléant

SONT ÉLUS à l'unanimité des membres présents ou représentés, comme délégués qui représenteront la commune au Syndicat Intercommunal d'Electricité de Loir-et-Cher (S.I.D.E.L.C) :

Laurent GAUTIER	Conseiller municipal	Titulaire
Laurent CARRASCO	Conseiller Municipal	Suppléant

SONT ÉLUS à l'unanimité des membres présents ou représentés, comme délégués qui représenteront la commune au Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais :

Jean-Michel VRILLON	Maire-adjoint	Titulaire
Olivier RACAULT	Maire	Suppléant

SONT ÉLUS à l'unanimité des membres présents ou représentés, comme délégués qui représenteront la commune au Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères (SMIEEOM Val de Cher) :

Jean-Michel VRILLON	Maire-adjoint	Titulaire
Nathalie PERRET	Maire-adjoint	Suppléant

ELECTION D'UN REPRÉSENTANT A L'AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Monsieur le Maire rappelle que la commune est membre de l'Agence Technique Départementale 41 (ATD 41). Par conséquent, suite aux élections municipales, il convient de procéder à la désignation d'un représentant.

La candidature de Jean-Michel VRILLON est proposée.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le conseil municipal :

DÉSIGNE Jean-Michel VRILLON, représentant de la commune au sein de l'Agence Technique Départementale 41.

STORENGY : COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SUIVI

Dans le cadre de la commission de suivi de site du stockage souterrain de gaz naturel de la société STORENGY à Céré-la Ronde, un représentant titulaire et représentant suppléant doivent être désignés.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

DÉSIGNE Monsieur Laurent GAUTIER, membre titulaire et Monsieur Jean-Michel VALADE membre suppléant, pour siéger au sein de cette commission.

NOUVEL ESPACE DU CHER (NEC)

Le syndicat Nouvel Espace du Cher (NEC) est un syndicat mixte regroupant plusieurs communautés de communes dont la Communauté de Communes Val de Cher Controis.

Par conséquent, un représentant titulaire et représentant suppléant doivent être désignés.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

DÉSIGNE Monsieur Eric CABANÈS, membre titulaire et Monsieur Jean-Michel VALADE membre suppléant du Syndicat Nouvel Espace du Cher.

CNAS : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au CNAS (Comité National d'Action Sociale) pour l'ensemble des agents.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

DÉSIGNE Monsieur Jean-Michel VRILLON pour être délégué du CNAS pour le collège des élus et Madame Valérie GABILLET pour être délégué du CNAS pour le collège des agents.

CANTINE SCOLAIRE

Suite au départ de la cantinière prévu le 20 avril prochain, des entretiens d'embauche auront lieu afin de recruter une nouvelle personne. Le poste comprendra également la garderie périscolaire du soir.

REPAS DES ANCIENS

Une réunion de la commission « Vie associative-manifestations » est prévue le mardi 14 avril à 18h00 pour l'organisation du repas des anciens prévu en octobre.

DROITS DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal n'a pas désiré exercer son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- M. Gérard PÉGUET (terrain situé à Chavigny) à M. et Mme Philippe et Sylvie TURRIN-DUBOISSE
- SCI J.E.M.A (propriété située 1 Rue du Bout du Pont) à M. Valentin SAULET

Pour extrait conforme,

Le Maire,

A blue circular official stamp of the Municipality of Faverolles-sur-Cher is visible. The stamp contains the text 'MAIRIE DE FAVEROLLES SUR CHER' and 'LOIR ET CHEV'. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Olivier RACAULT